

Formation Initiale d'Assistant(e) Maternel(le)

Mis à jour le 10 juin 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Compréhension et expression écrite et orale en français suffisantes
Être motivé par la formation proposée et viser un emploi dans le domaine

Public visé

Module A : Personne agréée pour obtenir le statut d'assistant maternel. L'agrément est délivré par le Conseil Départemental après une visite et un entretien au domicile, réalisés par des personnes travaillant pour le compte du Président du Conseil départemental. Il s'agit de vérifier que les conditions d'accueil garantissant la sécurité, la santé et l'épanouissement des enfants confiés en tenant compte des aptitudes éducatives du demandeur
Module B : Personne qui a suivi et validé le Module A et justifie au minimum de 448 h d'activité professionnelle comme assistant maternel auprès d'enfants de moins de 6 ans (et notamment un accueil d'enfant de moins de 3 ans)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

80 heures

Validation

Module A : Attestation de formation + PSC1
Module B : Attestation de formation + EP1 (Accompagner le développement du jeune enfant) et EP3 (Exercer son activité en

Code RNCP/RS : 38565 (actif 31/12/2028)

Objectifs professionnels

Accueillir habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile
Favoriser le développement physique et psychique des enfants, permettre leur épanouissement et garantir leur bien-être
Réaliser des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage
Déployer des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective
Disposer d'un positionnement professionnel adapté et éthique, notamment dans la collaboration avec les parents et avec les autres professionnels
Construire une relation de travail avec le parent employeur, effectuer l'entretien du logement et l'élaboration des repas à son domicile ou en maison d'assistants maternels

Contenu

Module A : Acquérir les compétences et connaissances nécessaires concernant :

- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les spécificités du métier d'assistant maternel
- Le rôle de l'assistant maternel et son positionnement dans les dispositifs d'accueil du jeune enfant
- L'initiation aux gestes de premiers secours

Module B : Renforcer les compétences et connaissances acquises durant le module A en s'appuyant sur l'expérience professionnelle acquise au titre de l'accueil d'un enfant

Modalités pédagogiques

Approches théoriques et pratiques. Ateliers techniques. Echanges de pratiques

Profil des intervenants

Nos formateurs sont spécialisés dans le domaine de la petite enfance ou des premiers secours et ont été validés par le Conseil Départemental de la Moselle

Les plus

Taux de satisfaction : 97%

Réussite aux examens

Module A (en 2023) : blocs 1-2-3 : 99.4 %

Module B (en 2023) : EP1 et EP3 du CAP AEPE : 100 %

Abandon : 0,67 %

Formation Initiale d'Assistant(e) Maternel(le)

accueil individuel) du CAP
Accompagnant Educatif Petite
Enfance

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Module A : évaluation des trois
blocs de compétences relatifs au
référentiel issu du décret
n°2018-903 du 23 octobre 2018
Module B : contrôle en cours de
formation (CCF) pour l'EP1 et
l'EP3 du CAP Accompagnant
Educatif Petite enfance

Entrée-sortie permanente

Non

Insertion dans l'emploi visé : 100 %

Durée

Module A : 80 heures Module B : 40 heures

Délais et modalités d'accès

Entretien de motivation, Tests de positionnement

Financements possibles

Prise en charge des frais de formation par le Conseil départemental de la Moselle

Poursuite de parcours

Poursuite d'étude possible : CAP AEPE

Type d'emplois accessibles : assistant maternel à domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternels) ou dans les services d'accueil familiaux d'une municipalité.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 11 rue Jean-Baptiste Dumaire BP 61165
57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00